Un espion affidé aux polythéistes vint au Prophète (sur lui la paix et le salut) alors qu'il était en voyage.

Salamah ibn Al-Akwa' (qu'Allah l'agrée) relate : « Un espion affidé aux polythéistes vint au Prophète (sur lui la paix et le salut) alors qu'il était en voyage. Il s'assit avec les Compagnons et discuta avec eux avant de disparaître. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) dit alors : « Cherchez-le et exécutez-le ! ». Je l'exécutai et le Prophète (sur lui la paix et le salut) me donna ses biens en supplément. » Dans une version : « Il dit alors : qui l'a exécuté ? Ils dirent : Ibn Al-Akwa' ! Il dit : tous ses biens lui reviennent ! »

[Authentique] [Rapporté par Muslim - Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Ce hadith évoque la loi Islamique concernant les espions mécréants en guerre contre les musulmans. Salamah ibn Al-Akwa' dit : « Un espion affidé aux polythéistes vint au Prophète (sur lui la paix et le salut) ». La traduction littérale du mot : « espion » en Arabe est : « l'œil ». L'espion est appelé ainsi parce qu'il travaille avec ses yeux, ou parce qu'il accorde une grande importance à ce qu'il voit, comme si tout son corps était devenu un œil [au service d'autrui]. « Alors qu'il était en voyage », c'est-à-dire, alors que le Prophète (sur lui la paix et le salut) était en voyage, « il s'assit », c'est-à-dire l'espion. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) dit : « cherchez-le et exécutez-le ! Je l'exécutai... » : je l'ai cherché et l'ai exécuté lorsque je l'ai trouvé. « Le Prophète (sur lui la paix et le salut) me donna ses biens en supplément. » : c'est-à-dire une part de butin attribuée exclusivement à un individu en sus de la part égale répartie entre les combattants.

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/2939